



ACADÉMIE de la
GUADELOUPE

RECTORAT
MINISTÈRE

DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Abymes, le jeudi 13 janvier 2011

Le Recteur de l'académie de Guadeloupe
Chancelier des universités
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation nationale

A

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Lycées publics et privés sous contrat

Rectorat

Inspection Pédagogique

Régionale

Réf. : LD/GGA/CL/11/N)

Dossier suivi par

Mme G. Guillaume-ALEXIS

IA-IPR S.V.T.

Téléphone

0590 21 65 03

Fax

0590 21 64 16

Mèl

Gabrielle.guillaume-alexis

@ac-guadeloupe.fr

Les Abymes

Site de Grand

Camp

Boulevard de l'Union

B.P. 480

Objet : **organisation des Olympiades Académiques des Géosciences 2011 pour les classes de première scientifique de l'Académie de Guadeloupe.**

Dans le cadre de l'Année Internationale de la planète Terre ont été créées les Olympiades académiques des Géosciences (note de service 2007-181 du 22-10-2007 parue au BO du 1^{er} novembre 2007).

Une cinquième édition du concours est organisée cette année.

Basés sur le programme de première S, les sujets visent à valoriser la culture scientifique acquise par les élèves et à leur ouvrir de nouvelles perspectives sur les métiers des sciences de la Terre qui sont aujourd'hui, en pleine expansion.

Je vous demande de bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants et de leurs élèves.

Je sais pouvoir compter sur votre aide pour que cette cinquième édition soit une réussite.

1 - Nature du concours :

Le concours est ouvert à tous les élèves de première S des lycées de l'Académie. L'épreuve d'une durée de quatre heures fait appel à l'esprit d'analyse et au sens critique des élèves. Elle comporte quatre énoncés s'appuyant sur des documents scientifiques d'actualité.

2- Inscriptions des candidats :

La liste des candidats recensés par les professeurs de SVT est établie sous la responsabilité du chef d'établissement, dans chaque lycée public ou privé sous contrat de l'académie.

Chaque candidat est alors identifié par le numéro de l'établissement suivi d'un nombre à trois chiffres croissant. (001, 002, 003...).

Cette liste sera close au plus tard le 9 février 2011.

Elle est conservée par le chef d'établissement, qui transmet au moyen du **talon-réponse joint**, l'effectif des élèves inscrits et le nom du professeur référent.

Ce talon doit parvenir **au plus tard le 11 février 2011 à la DAAC par fax au 0590 38 59 92** ou par courriel à l'adresse suivante : ce.culture@ac-guadeloupe.fr
Son envoi est indispensable à l'organisation matérielle du concours.

3 - Déroulement de l'épreuve :

Les sujets sont acheminés vers les établissements par les services du rectorat.
Chaque établissement est doté selon le nombre de ses candidats déclarés.

L'épreuve aura lieu le mercredi 11 mai 2011 de 8h00 à 12h00 (date définie au niveau national).

Il n'y a pas de convocation académique. L'épreuve se déroule dans chacun des établissements ayant déclaré des candidats, sous la surveillance du personnel de l'établissement qui veille à proposer aux candidats un cadre serein et spacieux permettant un travail rigoureusement personnel.

4- Transmission des copies et palmarès :

Les copies des candidats, anonymées, sont acheminées par **le service courrier de l'établissement** le **jeudi 12 mai 2011** à la DAAC (Rectorat site de Jarry), à l'attention de Monsieur Claude RIVIER délégué académique à l'action culturelle.

Les copies seront corrigées par l'équipe académique de professeurs de SVT impliqués dans l'organisation du concours des Olympiades de géosciences, sous la coordination de Monsieur Jorel DENISSE, professeur au LGT de Baimbridge.

Un tableau Excel récapitulatif de la liste des élèves ayant composé, ainsi que les notes attribuées, sera transmis au plus tard **le 20 mai** par les correcteurs à Madame Guillaume IA-IPR SVT, aux adresses suivantes :

ce.ipr@ac-guadeloupe.fr et ce.culture@ac-guadeloupe.fr .

Un jury réuni au niveau académique, présidé par l'inspectrice pédagogique ou par délégation, par Monsieur Jorel DENISSE, désignera la liste des lauréats.

Une cérémonie de remise de prix présidée par Monsieur le Recteur sera organisée en juin avec les partenaires de l'opération. Elle permettra de récompenser les élèves et de valoriser les équipes d'établissements qui les ont accompagnés.

Ce concours a pour objectif de susciter des vocations et d'encourager les candidats à poursuivre leurs études dans une voie scientifique.

POUR LE RECTEUR ET PAR DÉLÉGATION
Le Secrétaire Général



Firmin PIERRE-MARIE

